

Département de Vaucluse

MAIRIE  
DE



L A P A L U D

**Arrêté N° MA-ARE-2018-018  
du 26 janvier 2018**

**portant interdiction de l'utilisation  
du stade « Elio CEPPINI »  
et du stade d'entraînement de la Verrière  
les 26 - 27 et 28 janvier 2018**

Le Maire de LAPALUD,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 et L 2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du Maire ;

**Vu** l'obligation d'informer les Clubs et les Organismes chargés des entraînements et compétitions,

**Considérant** qu'en raison des intempéries, et afin de ne pas dégrader l'aire de jeux par les rencontres de football,

**ARRÊTE**

**Article 1** : L'utilisation du stade « Elio CEPPINI » et du stade d'entraînement de la Verrière sera interdite les 26 - 27 et 28 janvier 2018.

**Article 2** : Monsieur le Maire de LAPALUD, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BOLLENE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire, M. Guy SOULAVIE

